



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La stratégie territorialisée de prévention et de lutte contre la pauvreté en région Île-de-France

2021-2022





INTRODUCTION

Quelle vision peut-on construire de la pauvreté en Île-de-France ? Quelques indicateurs actualisés permettent d'éclairer une situation contrastée : en 2017, 15,3% de la population francilienne vit sous le seuil de pauvreté. C'est plus que la moyenne nationale à 14,1% mais loin des régions les plus pauvres que sont PACA, l'Occitanie et les Hauts de France. L'Île-de-France reste malgré tout la région la plus riche de France, avec une médiane de niveau de vie bien plus élevée qu'ailleurs et le taux de pauvreté des moins de 30 ans le plus faible après les Pays de Loire. Le taux de chômage y est légèrement plus faible et la part des minima sociaux dans le revenu disponible le plus faible de France. Mais ces bons résultats masquent de grandes disparités entre départements, avec des indicateurs très dégradés en Seine-Saint-Denis, département le plus pauvre de métropole, et des franges rurales très précarisées. L'étude de l'IAU parue en mai 2019 intitulée « Gentrification¹ et paupérisation au cœur de l'Île de France » détaille les tendances à l'œuvre pour un écartèlement des bassins de vie de la région entre grande précarisation et gains de richesse qui ne s'inversent toujours pas mais se renforcent.

Une étude récente de France Stratégie² met pourtant en lumière toutes les potentialités de notre région : étant une région riche, elle permet davantage aux enfants pauvres qui y grandissent d'obtenir un revenu élevé à l'âge adulte que dans les régions pauvres (Hauts-de-France, Occitanie), même corrigé du coût de la vie. Mais l'étude montre aussi que les anciens enfants pauvres arrivent moins souvent en Île-de-France que dans d'autres régions à atteindre le niveau de vie de l'ensemble des résidents, l'écart reste creusé. Enfin, les chances d'avoir un meilleur niveau de vie à l'âge adulte dépendent fortement du quartier où on a grandi : il faut alors insister sur la réussite éducative et sur la mixité sociale pour amoindrir les différences entre quartiers en termes d'égalité des chances. Cette étude vient conforter les axes d'action de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté et donne des pistes pour la décliner en Île-de-France.

¹ Gentrification et paupérisation au cœur de l'Île de France, évolutions 2001-2015, Institut d'aménagement durable, mai 2019

² Quelle influence du lieu d'origine sur le niveau de vie ? Note d'analyse juin 2020, France Stratégie

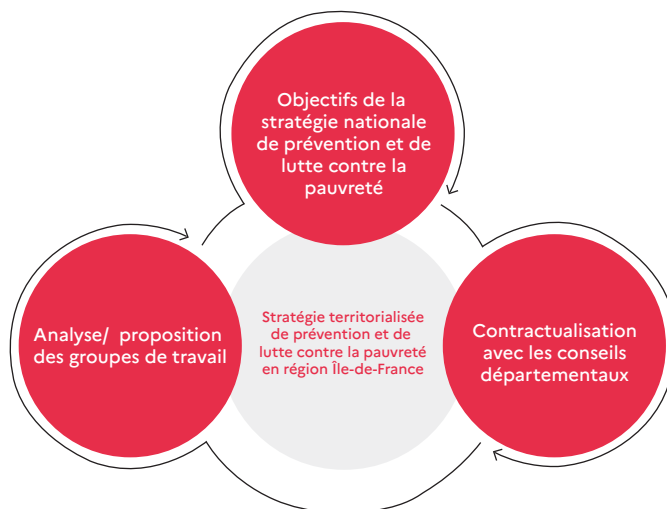
La stratégie territorialisée d'Île-de-France s'inscrit de manière volontariste dans les axes de la Stratégie nationale et les décline en fonction des caractéristiques et priorités de la région, de ses points forts et faibles. Elle prend appui sur les acteurs territoriaux pour se déployer au plus près des besoins des habitants, tout en permettant l'échange de pratiques et la plus grande égalité de traitement sur le territoire francilien. Au regard de la diversité de la région, au niveau des bassins de vie, il est primordial que les actions soient le plus adaptées possible. Tant la contractualisation entre l'Etat et les conseils départementaux que l'animation du plan de relance au niveau des bassins de vie y concourent.

Chaque axe de la stratégie territorialisée comprend des objectifs stratégiques qui se retrouvent dans les politiques sectorielles menées en région sous l'égide du préfet de région et des préfets de département, avec leurs partenaires, en 1er lieu les collectivités territoriales compétentes. Chaque axe est donc en cohérence avec les autres grandes stratégies portées par l'Etat : Plan Logement d'abord, Ecole de la confiance, Plan national pour un numérique inclusif, Stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance, Pacte d'ambition pour l'insertion par l'activité économique...



Chaque axe est décliné ensuite dans des actions concrètes, émanant du constat d'un problème auquel une solution est proposée. Ces actions concrètes ont notamment été élaborées par les groupes de travail régionaux et constitueront une partie de leur feuille de route pour l'année 2021.

Certaines actions ont été adaptées au regard de la nouvelle donne issue de la crise sanitaire



Au regard du caractère multifactoriel de la pauvreté, et des actions tant structurelles que conjoncturelles nécessaires pour la combattre, la stratégie territorialisée présentée dans ce document n'est pas exhaustive de toutes les actions menées par l'Etat et ses partenaires en région. L'objectif du document est davantage de donner une vision globale cohérente des axes prioritaires et de se fixer une feuille de route pour l'année 2021 sur laquelle des résultats sont attendus.

AXE 1 : PREPARER L'AVENIR EN REDUISANT LA PAUVRETE DES ENFANTS ET DES JEUNES

La région Île-de-France est la région la plus jeune de France métropolitaine (32% de moins de 24 ans en 2020) mais comme ailleurs, les jeunes y sont plus pauvres que le reste de la population (taux de pauvreté 4 points supérieur chez les moins de 30 ans), qu'ils soient isolés ou vivent dans une famille elle-même en situation de pauvreté. La stratégie régionale se fonde à la fois sur la prévention, afin de donner aux enfants pauvres des outils pour préparer un avenir meilleur, et sur l'insertion des jeunes jusqu'à leur autonomisation.

À cet égard, l'école, dont la vocation est précisément de créer les conditions de l'égalité des chances, intervient en première ligne. Une série de mesures concrètes mises en place vise à assurer un soutien tangible aux élèves en situation de pauvreté. On peut citer par exemple : les dédoublements des classes, qui concernent les grandes sections de maternelle, les CP et les CE1 en REP et en REP+ ; le déploiement du dispositif d'accompagnement « Devoirs faits » pour les collégiens ; ou encore la mise en œuvre de l'opération « petits déjeuners ».

Pour la petite enfance, au-delà d'une volonté évidente d'atteindre les objectifs quantitatifs fixés par la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, les orientations stratégiques régionales reposent sur l'adaptation des solutions d'accueil du jeune enfant aux besoins des publics en précarité d'Île de France, au niveau territorial le plus fin afin d'assurer la coopération avec l'environnement - école, soutien à la parentalité, insertion professionnelle, accompagnement social. Sont particulièrement visées les familles vivant dans les QPV et les familles monoparentales (taux de pauvreté de 24,4%).

Cette attention au continuum éducatif pris en charge par une communauté d'acteurs au sein de chaque territoire se perpétue jusqu'à l'entrée dans l'âge adulte. A cette période charnière, certains jeunes demandent une attention plus particulière en raison de leur fragilité, c'est pourquoi la stratégie régionale s'efforce de donner des lignes directrices pour les jeunes sortant de l'aide sociale à l'enfance s'axant sur leur évaluation et un accompagnement ne laissant personne au bord de la route. Pour tous les jeunes, l'accès à la formation et à l'emploi constitue la priorité et trouve son expression dans l'axe 3 de la stratégie régionale.

Les objectifs prioritaires

Davantage de places en accueil collectif pour jeune enfant

Les mêmes chances d'instruction et de formation pour les enfants défavorisés

Des professionnels de la petite enfance mieux formés

Aucun jeune laissé au bord de la route – 0 sans accompagnement

Les axes de travail de notre feuille de route 2021

Constat problématique	Objectif opérationnel	Actions à mettre en œuvre
Petite enfance et enfance		
Une attention supplémentaire doit être portée aux enfants de familles pauvres pour leur permettre d'atteindre un bon niveau d'instruction	moins d'enfant par classe permet d'accompagner tous les enfants	finaliser le dédoublement des classes de grande section de maternelle en REP et REP+ et rendre publique son évaluation. Améliorer le recours et la qualité de l'offre « devoirs faits »
Un enfant qui a faim est un enfant qui a moins de chance d'être attentif en classe	garantir aux enfants pauvres les conditions d'une alimentation suffisante et équilibrée	améliorer la mise en œuvre des petits-déjeuners gratuits en REP+ et de la cantine à tarifs sociaux à 1 euros dans les communes rurales
Tandis que des places d'accueil collectif pour jeune enfant se créent, de nombreuses places ferment	prévenir la destruction de places	organiser le lien URSSAF - CAF pour détecter les problèmes financiers des EAJE en amont : 2021 choisir un département pour tester le mode opératoire
Les crèches familiales sont un modèle d'accueil qui correspond à un besoin mais qui peine à trouver son équilibre	identifier un modèle de crèches familiales à vocation d'insertion professionnelle (AVIP)	Elaborer une charte relative aux crèches familiales AVIP en capitalisant sur les conclusions du groupe de travail national de la CNAF
Les établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) dans les QPV et la ruralité ne rencontrent pas leur public	inventer d'autres modèles adaptés aux besoins et envies des familles des QPV et de la ruralité tout en restant très qualitatif : les "crèches 360°"	diffuser les expérimentations locales, entre autres celles avec horaires atypiques, et en faire un vademecum pour les porteurs de projets qui pourrait servir pour les AAP des CAF
La création de places de crèches est freinée par le coût de la place en IDF	creuser le modèle économique des crèches "à coûts maîtrisés"	diffuser les réalisations par monographies pouvant servir de boîte à outils
Les maisons d'assistantes maternelles (MAM) sont encore peu attractives pour les professionnelles et les familles	déterminer les facteurs de réussite d'une MAM	élaborer un questionnaire permettant de dresser un diagnostic.

Les difficultés de recrutement de personnels qualifiés et non qualifiés s'accroissent	former davantage de professionnels en formation initiale et/ou en formation continue et fidéliser les personnels	mettre en œuvre le plan de formation Ambition 600 000 régional et ajuster l'offre de places en formation initiale en tant que secteur en tension avec le conseil régional
La politique de la petite enfance doit s'insérer dans un environnement favorable	une cartographie des lieux de soutien à la parentalité permettra de mieux entourer les familles	Enrichir le site monenfant.fr pour créer des synergies locales, sans oublier les cités éducatives
Les professionnels de la petite enfance ne parlent pas tous le même langage et manquent de savoirs de base sur le développement du jeune enfant	former tous les professionnels de la petite enfance sur le développement du jeune enfant	créer un module MOOC gratuit et intégrer le développement du jeune enfant dans le plan de formation Ambition 600 000 en IDF
Les modalités de la formation des professionnels de la petite enfance ne sont pas bien connues	favoriser la communication sur ces modalités	réaliser un kit d'information sur les modalités et financements de la formation, dont le plan Ambition 600 000
L'adaptation aux besoins des familles se fait au niveau territorial le plus fin	mieux connaître les besoins des familles en termes d'accompagnement à la petite enfance et à la parentalité	recommander d'inclure dans l'analyse des besoins sociaux (ABS) un volet petite enfance, qui nourrira ou se nourrira du Schéma départemental des services aux familles
Jeunes sortants d'ASE		
Afin d'évaluer l'autonomie du jeune protégé par l'aide sociale à l'enfance, il manque un référentiel pour aider les professionnels	proposer au niveau régional un référentiel utilisable par tous les professionnels	mandater un prestataire pour soutenir la réalisation d'une version « régionale » du référentiel autonomie sur la base du référentiel du CD78
Les jeunes sortants de l'ASE sont encore plus perdus que les autres dans leur vie d'adulte et ne savent pas vers qui se tourner	le modèle de lieu de référence avec accueil inconditionnel qui renvoie sur un réseau de partenaires semble avoir des effets positifs sans être trop complexe	Lancer un travail sur l'appropriation du modèle TOULINES et préconisation pour des expérimentations en IDF
L'équité de traitement n'est pas assurée pour les jeunes sortants d'ASE	proposer des lignes directrices régionales non contraignantes basées sur les meilleures pratiques pour l'accompagnement des jeunes majeurs	à partir des exemples départementaux et de l'étude des résultats de la contractualisation, engager une réflexion sur un protocole d'accompagnement jeune majeur (dont CJM) pouvant servir de base de référence dans les 8 départements franciliens

AXE 2 : GARANTIR DES CONDITIONS DE VIE DIGNES

La stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté ambitionne que personne ne vive plus sans toit, sans manger à sa faim et sans pouvoir se soigner. Malgré des efforts considérables en termes de créations de places d'hébergement ces dernières années et d'accès au logement social, des personnes restent à la rue ou dans des conditions d'habitat indécentes, voire perdent leur logement. L'Île-de-France concentre 2/3 des ménages reconnus DALO de métropole. La précarité alimentaire risque d'augmenter avec la crise économique post-covid, touchant de nouveaux publics. Ces conditions de vie dégradées vont souvent de pair avec des indicateurs de santé péjoratifs pour lesquels des solutions spécifiques à l'Île-de-France doivent être trouvées.

La crise covid que nous vivons a remis en lumière encore plus crûment la fragilité « sanitaire » des personnes qui, sans vivre dans la grande précarité, sont des « travailleurs pauvres » exposés à des facteurs de risques importants, en raison de l'effet combiné de leurs conditions de vie, de travail, et de leur état de santé (exposition à risque, trajets prolongés, horaires décalés, moindre accès à la prévention et aux soins, etc.). Cette problématique nécessite de formaliser une politique de santé publique spécifique en leur direction. Les orientations stratégiques de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté en Ile de France doivent également permettre de prendre en compte les spécificités de la région (grand nombre de personnes précaires étrangères, nombreuses personnes sans domicile ou mal logées, femmes enceintes et venant d'accoucher sans domicile, faible disponibilité d'une offre médicale et paramédicale abordable, etc.) et de bien s'articuler avec la stratégie de prévention et de protection de l'enfance 2020-2022.

Les objectifs prioritaires

Adresser les problématiques de santé-précarité spécifiques de l'île de France : périnatalité, sorties de maternité, santé mentale, handicap

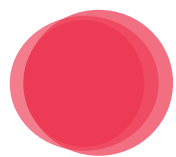
Initier une politique de réduction des risques de santé en direction des travailleurs pauvres


Assurer l'atteinte des objectifs territorialisés du plan Logement d'Abord sur la prévention des expulsions et la fluidité vers le logement social et adapté

Mieux coordonner l'offre d'aide alimentaire et valoriser l'innovation dans la lutte contre la précarité alimentaire

Les axes de travail de notre feuille de route 2021

Constat problématique	Objectif opérationnel	Actions à mettre en œuvre
Les démarches et la réglementation du logement sont complexes et parfois décourageantes	simplifier la réglementation pour fluidifier l'accès au logement	proposer des modifications législatives ou réglementaires pour faciliter le passage dans les commissions d'accès au logement. Mobiliser, dans le cadre de la circulaire du 28 novembre 2012 (Valls), les possibilités d'admission exceptionnelle au séjour, notamment du public en famille hébergés depuis longtemps l'hôtel
Les personnes hébergées à l'hôtel ne disposent pas de l'accompagnement adéquat	renforcer l'accompagnement social des personnes à l'hôtel	suivre et accompagner la mise en œuvre de la relocalisation de l'accompagnement à l'hôtel suite à l'appel à projets de la DRIHL
Les maraudes mixtes ont des difficultés à se mettre en place	la préservation des droits des enfants reste un objectif socle de la stratégie pauvreté en région, qui doit s'adapter aux caractéristiques locales	Etablir un « guide de bonnes pratiques » à partir de l'échange sur les facteurs de réussite des maraudes mixtes et les coordonner avec les autres actions d'aller-vers (PMI notamment)
L'Île-de-France manque encore de dispositifs de soins très adaptés aux personnes très précaires, à la rue	accélérer l'implantation des LAM et LHSS financés, avec au moins une structure LAM et LHSS par département	déployer les LAM, LHSS, ACT ainsi que les équipes mobiles pluridisciplinaires santé précarité et les PASS financées par la stratégie pauvreté et le Ségur de la santé
La situation des femmes sans domicile sortant de maternité est une problématique spécifique à l'Île de France	proposer aux femmes enceintes ou sortant de maternité présentant des comorbidités ou des risques un suivi adapté	mettre en œuvre des solutions hébergement/suivi sanitaire graduées en 2021 (portage ARS/DRIHL) à hauteur de 1000 places et mieux documenter les besoins
La crise post-covid touche particulièrement les étudiants	proposer des solutions d'accès à l'alimentation aux étudiants précaires	avoir une vision des capacités de restauration universitaire le soir (RU ou autre)



La coordination de l'offre de lutte contre la précarité alimentaire face aux besoins est améliorable	capitaliser sur les instances de coordination de l'aide alimentaire montées pendant l'été	utiliser le bilan de ces instances pour réaliser des diagnostics départementaux de l'organisation de l'aide alimentaire sur une méthodologie partagée au niveau régional
Les dispositifs et lieux existants d'aide alimentaire ne sont pas bien connus et visibles	cartographier l'offre dans toute l'IDF	confier la cartographie à Soliguide avec objectif d'exhaustivité à horizon 2022
La lutte contre la précarité alimentaire est un creuset d'innovations transversales à l'aide alimentaire et à l'insertion	favoriser les initiatives qui permettent de mieux structurer cette politique et d'en valoriser le caractère innovant	utiliser le fonds de soutien aux associations de lutte contre la pauvreté du plan de relance pour porter des thématiques prioritaires structurantes et innovantes 
La participation des habitants améliore l'efficacité de la politique de santé publique	développer les actions de santé participative, notamment en prévention	faire connaître et soutenir les projets qui répondront à l'appel à projets (article 51) "centres de santé participatifs" issu du Ségur de la santé qui devrait être lancé fin 2020 et renforcer la dimension participative des Contrats locaux de santé (CLS)
Les ressources des PMI ne permettent souvent pas de mettre en œuvre les bilans de santé en école maternelle des enfants comme prévu par la réglementation	mieux allouer les ressources médicales rares dans l'esprit du rapport Peyron	proposer au niveau national de s'appuyer sur des délégations de tâches vers les puéricultrices afin qu'elles effectuent le bilan et orientent les enfants repérés vers le médecin de PMI, en prenant appui sur l'exemple du CD94
Les problématiques de santé mentale ont été mises en lumière par le confinement et la crise sanitaire due au covid, en particulier chez les précaires	renforcer la dimension précarité dans les Conseils locaux de santé mentale et les Projets territoriaux de santé mentale	Valoriser les meilleurs pratiques au sein des CLSM et faire une revue des PTSM, notamment lorsque les consultations de psychologues auront été admises, dans certaines conditions, au remboursement
L'accès aux soins des personnes précaires et travailleurs pauvres nécessite la coopération de nombreux acteurs	mieux coordonner les différents partenaires de cette politique	comme prévu dans le projet régional de santé (PRS), mettre en œuvre (post crise COVID) une instance de pilotage stratégique régionale de la lutte contre les inégalités de santé et identifier les axes structurels de cette politique et ceux relatifs à la grande précarité



AXE 3 : VERS UN PARCOURS D'INSERTION ET D'ACCES A L'EMPLOI SANS COUTURE

La lutte contre la pauvreté passe par la garantie pour le plus grand nombre d'un revenu tiré de l'activité qui redonne perspectives et dignité. La région Ile de France est une région riche avec des poches de pauvreté importantes, comme le montre la proportion très importante de bénéficiaires du RSA dans certains départements, mais aussi de nombreuses opportunités de travail et de formation sur le court et moyen terme.

Afin que les personnes les plus éloignées de l'emploi aient accès à ces opportunités, les différents organismes qui les accompagnent doivent s'attacher à permettre un parcours fluide, sans rupture, et personnalisé. Si des évolutions devaient avoir lieu dans la répartition des rôles, notamment pour le RSA, une adaptation des axes de travail serait envisagée.

Cet objectif était valable avant la crise qui touche actuellement massivement la région. En effet, la crise économique post covid affecte particulièrement des secteurs majeurs en Ile de France (tourisme, hôtellerie, restauration, culture). Les moyens de France relance doivent permettre de contenir la destruction d'emploi et de favoriser les reconversions industrielles.

Malgré la crise, l'adaptation et le soutien au secteur de l'insertion par l'activité économique demeure une priorité régionale. In fine, l'accompagnement de ceux qui étaient déjà fragilisés et de ceux qui le deviennent nécessite d'autant plus d'être intensifié. La stratégie territorialisée s'attachera en particulier aux jeunes, afin de les aiguiller le plus en amont possible sur le chemin de l'autonomie professionnelle : on compte environ 5 000 jeunes décrocheurs sur le territoire de la région qui ont entre 16 et 18 ans.

Les objectifs prioritaires

Augmenter les chances de (re) trouver un emploi grâce aux facilités à l'insertion, l'embauche et à la création d'entreprise permises par France relance pour les jeunes, les alternants, les résidents de QPV

Proposer un parcours personnalisé à toutes les personnes éloignées de l'emploi qui ne soit pas limité par leur statut administratif

Augmenter les capacités d'emploi de l'insertion par l'activité économique en lien avec le tissu entrepreneurial

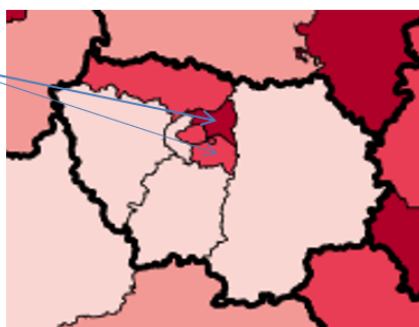
Améliorer le partenariat entre Pôle emploi, les financeurs de formation, et les organismes qui accompagnent les personnes éloignées de l'emploi (conseil départementaux, associations)

Les axes de travail de notre feuille de route 2021

Constat problématique	Objectif opérationnel	Actions à mettre en œuvre
La rapidité d'orientation du nouveau bénéficiaire du RSA est un facteur clé de réussite du parcours d'insertion	faciliter la rapidité d'orientation après obtention du RSA	organiser l'échange de pratiques entre conseils départementaux sur leurs résultats des objectifs de la contractualisation
L'accompagnement global Pôle emploi – Conseil départemental donne des résultats satisfaisants quand il est bien mis en œuvre	faire bénéficier davantage de personnes de l'accompagnement global	organiser l'échange de pratiques entre départements sur l'organisation de l'accompagnement global afin de saturer les portefeuilles voire augmenter les objectifs
Les publics éloignés de l'emploi BRSA ne bénéficient pas actuellement de l'intégralité de l'offre de formation	Accroître l'accès des publics éloignés de l'emploi à une offre de formation ajustée	Sous réserve de confirmation nationale, ouvrir à tous les publics, même non inscrits à Pôle emploi ou salariés de l'IAE, la possibilité de s'inscrire sur OUIFORM, plateforme de positionnement de Pôle emploi sur une formation
Les freins dits périphériques à l'emploi sont parfois majeurs	faciliter l'accès à des solutions de résolution de ces freins en même temps que la recherche d'emploi	mieux faire connaître l'offre de Pôle emploi et des conseils départementaux au niveau territorial
La situation de santé de la personne est souvent un frein à son insertion ou son retour à l'emploi	mieux prendre en compte les freins liés à la santé	former les travailleurs sociaux/ conseillers en insertion et Pôle emploi aux problématiques de santé, notamment psychique, et aux ressources environnantes pour les traiter
L'accompagnement des publics éloignés de l'emploi repose parfois sur des schémas de ressources humaines datés	moderniser la vision des potentialités des personnes en insertion, en lien avec les besoins des entreprises	former de façon interdisciplinaire les travailleurs sociaux, les conseillers en insertion et les recruteurs sur les habiletés, les capacités et compétences attendues par les entreprises, expertiser l'expérimentation d'open badges ou équivalent
Le plan régional d'investissement dans les compétences (PRIC) n'est pas entièrement mobilisé	Accompagner le conseil régional dans la mobilisation des moyens du PRIC	Faire vivre le plan d'action partagé avec le conseil régional
On estime à plus de 5 000 les jeunes décrocheurs entre 16 et 18 ans en IDF qui ne sont pas accompagnés	ne laisser aucun jeune sans accompagnement vers l'insertion dans la vie professionnelle et sociale	mettre en œuvre l'obligation de formation 16-18 ans en s'appuyant sur les acquis du Plan régional d'insertion des jeunes et la convention de lutte contre le décrochage

Les jeunes risquent d'être particulièrement touchés par la crise économique post-covid	faire bénéficier les jeunes des dispositions spécifiquement incitatives offertes par France relance	organiser la territorialisation des objectifs et des méthodes pour utiliser au mieux les outils de France relance (aides à l'embauche, nouvelles places en formation, etc)
Certaines solutions dédiées aux jeunes ont fait leurs preuves	Mobiliser davantage les solutions existantes pour les jeunes	Augmenter de 100% le nombre de Garanties jeunes en 2021
L'insertion par l'activité économique recèle un potentiel de développement encore important en Ile de France	lever le frein au développement constitué par l'investissement et le passage à l'échelle	utiliser le fonds de développement pour l'IAE pour consolider et essaimer les activités d'IAE probantes. Prévoir un suivi particulier du développement de l'IAE par les DLA et favoriser le co-financement par les collectivités territoriales et fonds privés. Accompagner l'émergence de projet : participer à la V2 du dispositif Emergence (France Active). S'appuyer sur l'accélérateur ESS en vue du changement d'échelle des structures.
Les publics éloignés de l'emploi suivis en orientation « sociale » ont moins accès à l'insertion par l'activité économique	Mieux faire connaître les possibilités de l'IAE aux acteurs de l'accompagnement social	Populariser la plateforme de l'inclusion qui permet aux accompagnateurs sociaux de pré-positionner des candidats sur des postes de salariés en insertion par l'activité économique
Le monde économique classique et l'IAE entretiennent des relations ténues	développer des partenariats de long terme entre IAE et entreprises	utiliser les clubs La France Une Chance, l'essaimage de SEVE emploi et autres dispositifs d'entreprises inclusives permettant de mieux insérer les personnes provenant de l'IAE ainsi que les achats responsables

Départements expérimentateurs du service public de l'insertion et de l'emploi



Taux de bénéficiaires du RSA pour 100 habitants

Pour 100 habitants

- de 1,5 à moins de 3,2
- de 3,2 à moins de 3,9
- de 3,9 à moins de 4,9
- de 4,9 à 16,9

Notes > Les départements sont répartis par quartiles selon la valeur de la part d'allocataires (chaque catégorie regroupe 25 % des départements). Au niveau national, la part d'allocataires du RSA est de 4,2 pour 100 habitants âgés de 15 à 69 ans.

Sources > CNAF ; MSA ; Insee, estimation de populations au 1er janvier 2019 (résultats arrêtés fin 2019)

AXE 4 : DES DROITS SOCIAUX POUR TOUS

De nombreux services et accompagnements existent sur le territoire francilien, des territoires d'action sociale des conseils départementaux aux CCAS, en passant par les Maisons France service et les associations, et pourtant l'accès aux droits n'est pas garanti. Or c'est la première marche pour retrouver un équilibre et la possibilité de projeter dans l'avenir. L'accès aux droits est complexifié par la multiplicité des intervenants mais aussi par la complexité du droit lui-même, peu forfaitaire et très individualisé. Pour les personnes désocialisées ou parlant mal le français, la finalisation des démarches est un parcours complexe, source de rupture. Les référents de parcours et le premier accueil social inconditionnel sont deux démarches inscrites dans la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté pour y remédier qui sont contractualisées avec les conseils départementaux, mais l'Île de France peut aller plus loin encore.

Les administrations publiques ont engagé une modernisation numérique intense, constituant un vrai tournant de simplification et de gain de temps pour la plupart de nos concitoyens. Mais pour les cas complexes et pour les personnes ne maîtrisant pas l'outil numérique ou n'en disposant pas, il s'agit d'un facteur d'exclusion supplémentaire. L'inclusion numérique doit donc être prise en compte à sa juste mesure pour l'accès au droit, mais aussi ensuite pour l'insertion dans l'emploi. Il s'agit de conserver un équilibre entre les relations humaines et le numérique et d'augmenter en parallèle le niveau de capabilité numérique des plus précaires.

Les objectifs prioritaires

Mieux mailler le territoire en points d'accès inconditionnels aux droits

Commencer d'urgence par améliorer la domiciliation

Améliorer la fluidité entre les organismes d'Etat, de sécurité sociale, les collectivités territoriales, les associations pour garantir un parcours plus fluide et des démarches plus rapides

Les axes de travail de notre feuille de route 2021

Constat problématique	Objectif opérationnel	Actions à mettre en œuvre
Les relations entre les CD et les organismes de sécurité sociale ne sont pas toujours fluides	améliorer les relations entre les CD et les organismes de sécurité sociale pour les cas complexes	recenser les pratiques dans les départements entre CD, CAF, CPAM et CNAV et identifier celles à diffuser
Les professionnels du social et du médico-social ont besoin de réponses rapides des CPAM pour améliorer l'accès aux droits de santé	la CNAM vient de mettre en place dans chaque CPAM la "mission urgences partenaires"	faire connaître ce nouveau dispositif à tous les partenaires (France service, CCAS, service social de secteur, associations, etc.)
La domiciliation départementale ou communale des personnes qui sont très mobiles sur le territoire francilien entraîne des ruptures de parcours	proposer une alternative de domiciliation régionale	expertiser les conditions juridiques et les conséquences pratiques d'une domiciliation régionale
Malgré un maillage souvent serré, mais des droits sociaux complexes, certains publics n'accèdent pas à l'intégralité de leurs droits	améliorer le recours aux droits sociaux	expérimenter un territoire 0 non recours à Paris
Chaque territoire s'organise pour répondre aux objectifs du premier accueil social inconditionnel et de la référence de parcours	favoriser l'échange de pratiques entre territoires	organiser la présentation des organisations en cours de mise en place contractualisées dans les conventions Etat-CD
L'accès au droit pour les personnes étrangères présente des freins spécifiques	Eviter les ruptures de parcours, notamment lors du renouvellement des titres	Examiner les simplifications possibles et assurer la transparence des résultats de la Charte Marianne
La crise économique post-covid va mettre le budget des ménages en situation de risque	proposer des solutions d'accompagnement non stigmatisantes à ces nouveaux publics	ouvrir de nouveaux Points conseils budget et les faire connaître aux publics et aux prescripteurs
Les difficultés d'accès au numérique de certains publics rendent leurs démarches insurmontables	Proposer des solutions alternatives au numérique et former les publics les plus éloignés	Déterminer une priorité d'inclusion numérique pour venir en complémentarité des actions existantes et vérifier régulièrement la prise en compte de la possibilité d'accès physique aux guichets

LA METHODE DE TRAVAIL

La stratégie régionale de prévention et de lutte contre la pauvreté entend s'appuyer sur une territorialisation la plus forte possible. Elle s'accompagne d'une vérification de l'alignement des objectifs, notamment par la contractualisation entre l'Etat et les conseils départementaux. Cette contractualisation est ambitieuse et sa gouvernance par des comités de pilotage réguliers porte en germe un renouveau du partenariat entre l'Etat et les collectivités.

Nous souhaitons promouvoir au niveau régional des échanges de pratiques notamment dans les groupes de travail qui apportent un regard pluridisciplinaire. Ces groupes sont aussi le lieu de portage d'expérimentations, comme le territoire 0 non recours, du porté-à-connaissance des réalisations et des innovations et complètent les opérations de communication les plus larges possibles afin de démontrer la richesse des actions de lutte contre la pauvreté soutenues par les collectivités territoriales, les partenaires publics et parapublics et les associations en direction des plus précaires.

La méthodologie comprend une part d'expérimentations, qui font l'objet dans la mesure du possible d'évaluations rigoureuses en vue de leur démultiplication. Enfin, l'implication des personnes concernées et accompagnées doit être le plus possible recherchée, au-delà même du groupe de travail qui y est dédié. De nouvelles méthodes plus impliquantes et plus praticables doivent être trouvées.



Quelques réalisations déjà en cours 2019-2020

Quelques indicateurs répondant aux objectifs de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté

L'année 2020 a été marquée par l'impact du confinement et de la crise économique liée. Les résultats sont donc souvent en deçà de 2019, mais l'objectif demeure de les maximiser afin d'aider le plus possible des personnes en précarité.

Axe 1

- ➔ Nb de places de crèches supplémentaires
- ➔ Taux de couverture par le bonus mixité
- ➔ Nombre de crèches AVIP
- ➔ Nombre de centres sociaux créés

	Total	
	2019	2020*
Etablissements d'accueil du jeune enfant		
nombre de places nouvelles	4356	3427
nombre de places supprimées	1230	829
créations nettes de places	3126	2598
% d'EAJE bénéficiant du bonus mixité	19%	22%
nombre de crèches AVIP		63
centres sociaux		
nombre de centres sociaux et espaces de vie sociale créés		16
nombre de QPV restant à couvrir		37

*prévisionnel

- ➔ Nombre de petits déjeuners à l'école dans l'année scolaire 2019 – 2020 : Académie de Créteil 8200 élèves répartis sur 12 communes ; Académie de Paris 5476 élèves ; académie de Versailles 4 500 élèves.

Axe 2

- ➔ Nombre de postes supplémentaires en IAE : 1232 postes en 2020
- ➔ Crédits du PIC formation IAE mobilisés : 4,9 M pour 3468 formations en 2020
- ➔ Nombre de garanties jeunes : l'objectif 2020 de 11 975 GJ devrait être atteint à 90%
- ➔ Nombre de personnes suivies en accompagnement global : 10 252 en octobre 2019, 8 090 en octobre 2020, soit 50 demandeurs d'emploi par portefeuille
- ➔ Nombre de services civiques : en 2019 : 11 209, en 2020 : > 7 449

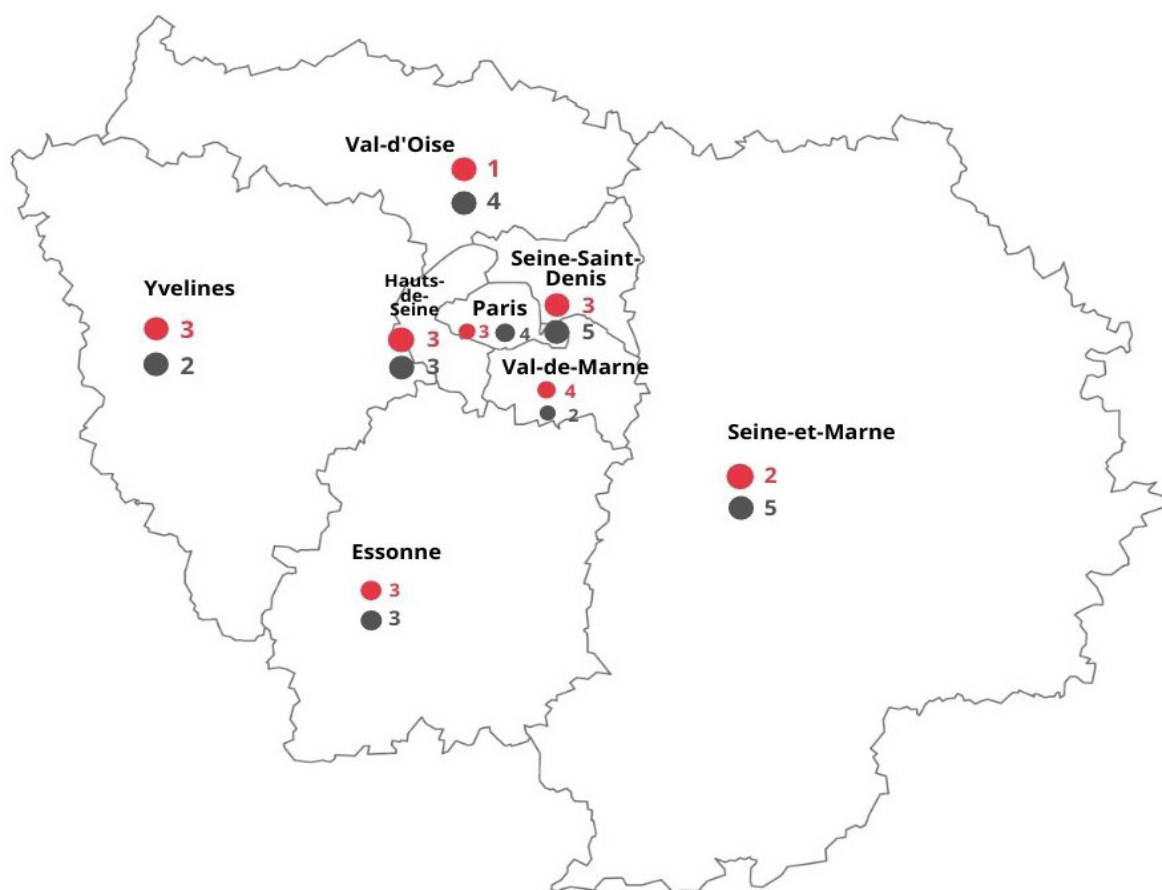
Axe 3

- ➔ Nombre de Lits d'accueil médicalisés installés : réalisé 2019 : 31, réalisé 2020 : 53, prévision 2021 : 129
- ➔ Nombre de Lits halte soins santé installés : réalisé 2019 : 388, réalisé 2020 : 388, prévision 2021 : 463

Axe 4

- ➔ Taux de couverture par le 1er accueil social inconditionnel à moins de 30 mn : 83%
- ➔ Nombre de Points conseils budget ouverts : 29 en 2019, 51 en 2020

Points conseils budget labellisés en Île-de-France



● Points conseil budget franciliens labellisés en 2019

● Points conseil budget franciliens labellisés en 2020

Les déploiements nationaux en IDF



La médiation active avec les entreprises au service de l'insertion par l'activité économique : 4 SIAE retenues à l'AAP 2019, jusqu'à 8 supplémentaires à l'AAP 2020



2 Programmes en cours, 2 en déploiement, 2 en perspective



File active de 260 personnes fin 2019, stable à fin 2020 (pour cause de covid) et prévision de 280 salariés accompagnés en 2021. Déployé uniquement à Paris.



Emploi de chômeurs de longue durée dans des entreprises spécialement créées pour les employer, dans des secteurs non concurrentiels, grâce au recyclage des financements consacrés notamment aux minima sociaux et allocations chômage.

1 territoire à Paris 13^{ième}

- association 13 Avenir
- 62 personnes employées dans l'entreprise à but d'emploi

Quelle influence du lieu d'origine sur le niveau de vie ?

Encadré 3 – Focus sur l'Île-de-France

Les enfants d'ouvrier ou d'employé ayant grandi dans les départements d'Île-de-France ont des niveaux de vie à l'âge adulte relativement similaires, avec un écart maximal d'environ 100 euros (entre les Yvelines et la Seine-Saint-Denis). Des huit départements, la Seine-Saint-Denis est celui qui offre les moins bonnes perspectives. Mais à l'échelle nationale, il fait partie des territoires à fortes perspectives de revenus. Le niveau de vie des enfants d'origine modeste ayant grandi et résidant toujours en Seine-Saint-Denis s'élève à 1 614 euros, ce qui correspond peu ou prou à la médiane de la France métropolitaine.

Pour tous les départements franciliens, les perspectives économiques des enfants de milieu modeste sont plus

favorables lorsqu'ils ont changé de département à l'âge adulte, tout en restant en Île-de-France : cela pointe vers l'importance des facteurs de mobilité et sans doute de niveau de diplôme (voir la troisième partie). Quoi qu'il en soit, les différences de niveau de vie par rapport à ceux qui n'ont pas bougé vont jusqu'à plus de 150 euros pour les Hauts-de-Seine, la Seine-Saint-Denis, le Val-de-Marne et l'Essonne. En revanche, les individus ayant déménagé dans un département hors d'Île-de-France ont un niveau de vie significativement plus faible, notamment ceux originaires de Seine-et-Marne (356 euros) et d'Essonne (335 euros). En moyenne sur les départements franciliens, la réduction de niveau de vie est de 233 euros : ces différences s'expliquent en partie par le fait que les individus quittant l'Île-de-France ont en moyenne des niveaux d'éducation plus faibles que les autres.

Tableau 1 – Niveau de vie à l'âge adulte des enfants originaires d'Île-de-France, en distinguant le lieu de résidence à l'âge adulte

LIEU DE RÉSIDENCE À L'ADOLESCENCE	PART DANS L'ENSEMBLE DES ENFANTS D'OUVRIER OU D'EMPLOYÉ FRANCILIENS	RÉPARTITION PAR LIEU DE RÉSIDENCE À L'ÂGE ADULTE				NIVEAU DE VIE PAR LIEU DE RÉSIDENCE À L'ÂGE ADULTE				
		Même dépt.	Autre dépt. francilien	Hors Île-de-France	Ensemble	Même dépt.	Autre dépt. francilien	Hors Île-de-France	Ensemble	
Paris et petite couronne	Paris	10 %	41 %	41 %	18 %	100 %	1 738 €	1 820 €	1 468 €	1 732 €
	Hauts-de-Seine	10 %	49 %	31 %	20 %	100 %	1 750 €	1 899 €	1 588 €	1 785 €
	Seine-Saint-Denis	18 %	49 %	31 %	20 %	100 %	1 614 €	1 841 €	1 511 €	1 680 €
	Val-de-Marne	11 %	51 %	28 %	21 %	100 %	1 773 €	1 926 €	1 504 €	1 783 €
Autres départements franciliens	Seine-et-Marne	15 %	61 %	16 %	23 %	100 %	1 794 €	1 805 €	1 438 €	1 716 €
	Yvelines	12 %	57 %	20 %	23 %	100 %	1 747 €	1 880 €	1 599 €	1 787 €
	Essonne	11 %	60 %	18 %	22 %	100 %	1 771 €	1 936 €	1 436 €	1 765 €
	Val d'Oise	13 %	56 %	19 %	25 %	100 %	1 750 €	1 835 €	1 524 €	1 759 €
Île-de-France	100 %	53 %	25 %	22 %	100 %	1 722 €	1 860 €	1 546 €	1 730 €	

Source : France Stratégie à partir de l'Échantillon démographique permanent

GENTRIFICATION ET PAUPÉRISATION AU CŒUR DE L'ÎLE-DE-FRANCE

ÉVOLUTIONS 2001-2015



INSTITUT
D'AMÉNAGEMENT
ET D'URBANISME

* Île de France

Conclusion

L'étude a permis de conforter des points saillants de la géographie sociale de l'Île-de-France :

- Une forte polarisation entre territoires très aisés (centre-ouest) et territoires très pauvres (banlieue nord), qui sont très proches géographiquement ;
- Une plus forte concentration des ménages « très riches » que des ménages « très pauvres » sur le territoire ;
- Une différenciation sociale reposant sur la structure du parc par statut d'occupation, mais plus encore sur le marché immobilier qui reflète le marquage social des ménages les plus aisés ;
- Une pauvreté peu présente en grande couronne et qui s'y concentre surtout dans le parc social des agglomérations secondaires ;
- L'importance des espaces mixtes, où se mélangent les différentes catégories sociales, avec un profil de revenu proche de la moyenne régionale, où l'on retrouve des arrondissements de l'est de Paris, et des communes urbaines situées dans l'agglomération de Paris. Un tiers des ménages y vivent.
- L'hétérogénéité des espaces dits « centraux » ou de « banlieue » ou du « péri-urbain », où la différenciation selon l'éloignement à Notre-Dame ou le cadran continue à œuvrer ;

L'analyse infra-communale montre aussi :

- La grande homogénéité des quartiers des communes les plus aisées et des communes les plus pauvres, avec notamment la diffusion de la pauvreté dans tous les types de parc des communes très pauvres ;
- L'hétérogénéité des quartiers de plusieurs communes situées à l'interface des secteurs aisés et des secteurs pauvres ;
- Le rôle du parc social dans le maintien de ménages pauvres à modestes dans des communes ou arrondissements du centre où les propriétaires sont plutôt aisés, et qui contribue à la « mixité » globale de la population de ces espaces ;

L'analyse des évolutions 2001-2015 atteste, en premier lieu, dans un contexte de montée des inégalités entre communes et quartiers, d'un renforcement des contrastes entre secteurs extrêmes avec une polarisation toujours plus marquée entre secteurs aisés et secteurs pauvres au cœur de l'agglomération. Les écarts de revenu continuent de se creuser au cœur de

l'agglomération. On assiste d'une part, à une consolidation des espaces aisés par enrichissement et diffusion de la richesse dans les territoires limitrophes un peu moins aisés, et d'autre part, à une paupérisation absolue de secteurs urbains entiers. Dans 44 des communes parmi les plus pauvres de la région, où vivent 15 % des Franciliens, le revenu médian en euros constants a baissé entre 2001 et 2015. Les cadres sont toujours aussi peu nombreux à s'y installer. Ils continuent à canaliser la progression des ménages immigrés en Île-de-France. La concentration d'actifs peu qualifiés, souvent immigrés, plus exposés à la montée du chômage et aux emplois précaires, et l'augmentation des familles monoparentales (en lien avec l'importance du parc social) contribuent à la stigmatisation et à la détérioration des situations financières des résidents.

L'étude a permis de pointer quelques trajectoires de rattrapage de communes pauvres où le revenu médian des ménages progresse davantage qu'en moyenne dans la région. Elles sont pour la plupart situées en grande couronne où la disponibilité foncière, la construction et les choix des types de logements nouvellement offerts sont des leviers forts de transformation sociale. On y trouve des communes en programme ANRU comme Meaux, Persan ou Mantes-la-Jolie. La massification de la pauvreté dans certains territoires de banlieue et la faiblesse des surfaces urbanisables y rendent la transformation sociale plus difficile. La proximité des secteurs valorisés du centre est alors un élément déterminant du changement social comme le montre les exemples de Clichy (92), Saint-Ouen (93), ou Alfortville (94). Il s'appuie sur des projets d'aménagement importants.

La période 2000-2015 est aussi marquée par une forte valorisation de la centralité parisienne par les cadres, qui s'implantent de plus en plus dans les secteurs mixtes centraux et certains quartiers de communes pauvres proches de Paris. La présence des cadres s'accroît nettement dans un quadrilatère qui part du secteur de Sartrouville à l'ouest des Hauts-de-Seine et s'étend jusqu'aux boucles de la Marne à l'est en couvrant Paris et les communes à proximité de la capitale. Les ménages très aisés étendent leur territoire en investissant des quartiers mixtes voisins qui s'embourgeoisent nettement. L'enchérissement des prix de l'immobilier et des loyers y exclue progressivement les catégories modestes du parc locatif privé ou en propriété. La part des cadres parmi les nouveaux arrivants est nettement plus

élevée que celle des résidents. Cette valorisation du centre s'accompagne de phénomènes de gentrification dans des secteurs mixtes moins aisés comme le quart nord-est de Paris, Les Lilas, Colombes, Malakoff ou Maisons-Alfort. Elle touche aussi des quartiers de communes plus modestes, voire pauvres, qui jouxtent Paris, comme Clichy, Saint-Ouen, Montreuil ou un peu plus éloignées comme Nanterre, Alfortville. Dans quelques communes pauvres, la gentrification de quartiers proches de Paris va à l'encontre de la trajectoire globale de la commune qui se paupérise (Pantin, Bagnolet, Romainville, Le Pré-Saint-Gervais, Bagneux, Villejuif). La pauvreté n'y recule pas en raison d'un parc social très important, mais les classes moyennes sont progressivement remplacées par des plus aisées. Ces évolutions s'accompagnent d'une accentuation des contrastes entre quartiers qui se gentrifient et ceux qui concentrent des logements sociaux ou de faible qualité.

À l'inverse, à l'interface de secteurs aisés (sud des Hauts-de-Seine) et très modestes (sud-ouest du Val-de-Marne), certaines communes se situent sur des trajectoires que l'on peut qualifier de globalement « descendantes ». C'est le cas de l'Haÿ-les-Roses, Chevilly-Larue ou Fresnes. La part des cadres qui s'y installent tend à diminuer. Mais ces évolutions communales masquent une forte hétérogénéité des dynamiques sociales infra-communales. Et le projet Campus Grand Parc qui accompagne la création d'un pôle santé d'envergure sur Villejuif et l'Haÿ-les-Roses pourrait changer la donne.

Dans les espaces mixtes un peu plus éloignés du centre, de 15 à 30 km de Notre-Dame, situés entre les territoires modestes à pauvres du centre et la couronne périurbaine (hors cadran ouest), les niveaux de vie des résidents évoluent plus faiblement qu'en moyenne dans la région. Ils sont délaissés par les populations très aisées au profit des classes modestes et moyennes. Certaines communes orientent la construction vers davantage de locatifs. La part des cadres dans les arrivées récentes tend à baisser, à l'exception de communes comme Massy (où les revenus augmentent plus rapidement qu'en moyenne dans la région), Wissous, ou quelques communes pavillonnaires comme Juvisy-sur-Orge ou Savigny-sur-Orge.

Au-delà, les évolutions dans le périmètre des anciennes villes nouvelles apparaissent très contrastées, témoignant de l'hétérogénéité croissante des territoires et des choix d'urbanisation.

À la périphérie, les espaces péri-urbains (hors Yvelines) renforcent leur caractère « moyen ». Les cadres sont un peu moins nombreux à s'y

installer, témoignant, à la fois d'un recentrage de la construction et des emplois de cadre en Ile-de-France, et d'une orientation de la construction vers un peu plus de locatif.

Les évolutions des statuts d'occupation sur les dynamiques sociales ne sont pas univoques. La propriété augmente davantage dans les secteurs aisés contribuant ainsi à renforcer le pôle aisé. Dans le même temps, les secteurs aisés prennent une part plus importante dans l'accueil des logements sociaux – mais les loyers pratiqués sont plus élevés qu'ailleurs et ressortent pour les 2/3 de financement PLS ou PLI. Ces évolutions tant du parc social que de la propriété se font en grande partie par acquisition-transformation du parc locatif privé qui voit sa part diminuer dans ces secteurs. Dans les secteurs pauvres, le volume de mises en service de logements sociaux a fortement diminué, et notamment les logements à faibles loyers (PLAI-PLUS). Le logement social reste, toutefois le moteur de l'évolution du parc de logements, notamment dans le secteur le plus pauvre. Dans les communes pauvres plus périphériques, la diversification de l'offre de logement conduit à une baisse de la pauvreté. Et comme il a été noté précédemment, la proximité de communes très aisées facilite la transformation du parc existant et une diversification de l'offre de logements. Enfin, les secteurs périphériques tendent globalement à diversifier l'offre de logement pour faciliter la trajectoire résidentielle des ménages en offrant un peu plus de logements locatifs privés, voire sociaux dans les secteurs les plus proches de l'agglomération centrale. Compte tenu du prix moins élevés du foncier, ils contribuent plus que par le passé à accueillir les ménages franciliens les plus modestes.

L'étude a aussi permis de mesurer l'impact des évolutions démographiques sur les ressources des ménages : la hausse des personnes à charge contribue à baisser les niveaux de vie dans nombre de communes pauvres ; le vieillissement et de la baisse concomitante de la taille des ménages avec le départ des enfants participe, à l'inverse, de l'amélioration des situations dans le périurbain et les communes de villes nouvelles qui se sont urbanisées dans les années soixante-dix et quatre-vingt.

À l'instar des travaux réalisés dans l'Est parisien²⁵, les résultats de ce travail mériteraient d'être complétés par une analyse plus approfondie des inscriptions dans l'espace des trajectoires résidentielles en rapprochant lieu d'origine, lieu de destination, les données sociales du ménage (catégorie sociale, origine) et le statut d'occupation du nouveau logement pour mieux saisir les dynamiques de recomposition spatiale.

²⁵ Anne Clerval et Matthieu Delage (Dr), *Vivre à l'est de Paris. Inégalités, mobilités et recompositions sociales*, Les éditions L'œil d'Or, 2019

la liste des anim

Groupe thématique	NOM	Groupe thématique
01. Développement de l'offre d'accueil du jeune enfant et mixité sociale	BERNINGER	Rémi
01. Développement de l'offre d'accueil du jeune enfant et mixité sociale	BOUQUET	Annick
01. Développement de l'offre d'accueil du jeune enfant et mixité sociale	LATOURE	Fred
02. Plan de formation des professionnels de la petite enfance	CASSO-VIKARINI	Nathalie
02. Plan de formation des professionnels de la petite enfance	SCORDIA	Catherine
03. Développement de l'offre parentalité / centres sociaux	MORLET	Sophie
04. Accompagnement des familles, hébergement / logement / maraudes	DEWAS-TASSEA	Psylvia
04. Accompagnement des familles, hébergement / logement / maraudes	MOREL	Bruno
05. Accès à l'alimentation	MORVAN	Annaïck
05. Accès à l'alimentation	JEZEQUEL	Alain
06. Santé	DESPLANQUES	Laurence
06. Santé	LACHAMPT	Paul
07. Réussite scolaire et pauvreté	JARDRY	Jérôme
07. Réussite scolaire et pauvreté	MOUQUET-BURTIN	Guyène
08. Obligation formation / insertion des jeunes	BOILLAT	Jérôme
08. Obligation formation / insertion des jeunes	HUGOT	Laurent
09. Sortants ASE	CACCIAGUERRA	Jérôme
09. Sortants ASE	MINERY	Anne-Laure
10. Parcours d'insertion	CHANTOME / LAVILLE	Nicolas / Maira
10. Parcours d'insertion	BERTHINIER	Laure
11. Offre d'accompagnement	ADNOT-MALLET	Catherine
11. Offre d'accompagnement	AUZIÈRE	Nicolas
12. Accès aux droits	EL BOUKILI	Siham
12. Accès aux droits	SOULAGE	François
12. Accès aux droits	ABGRALL	Anne-Sophie
13. Formation travail social	PARIS	Patricia
13. Formation travail social	LELOUP	Julien
14. Participation	HANOTTE	Valérie
14. Participation	LAOUER	Nour-Eddine
15. Engagement des entreprises	ANANE	Arthur
15. Engagement des entreprises	HABERT	Arnaud

mateurs des GT

	NOM	Groupe thématique
	CAF des Hauts-de-Seine	responsable adjoint du secrétariat général
	Ville de Versailles	Adjointe au Maire
	CAF des Hauts-de-Seine	Directeur adjoint
	Association Ensemble pour l'éducation de la petite enfance	Fondatrice - Déléguée générale
	ETSUP	Directrice
	Fédération des centres sociaux	Déléguée fédérale
	DRIHL - UD 92	Directrice départementale
	Emmaüs Solidarité	Directeur Général
	DRDFE	Déléguée régionale
	ReVivre dans le monde	Président
	ARS Ile-de-France	Responsable du département prévention et promotion de la santé
	CPAM Paris	responsable du pôle promotion de la santé
	Préfecture de région	Coordinateur régional des cités éducatives
	Rectorat de Versailles	Directrice académique des services de l'Education nationale du Val d'Oise
	ARML-IDF	Délégué Général
	Académie de Paris	Délégué de région académique à l'information et à l'orientation de la région académique d'Île-de-France et DRONISEP
	URHAJ IDF	Directeur
	DIRPJJ Ile-de-France	Directrice adjointe des missions éducatives
	DIRECCTE Ile-de-France	Responsable des parcours d'accès à l'emploi
	DASES Ville de Paris	Cheffe du service du RSA
	Pôle emploi Ile-de-France	Directrice régionale adjointe
	COORACE	Délégué régional
	Conseil départemental de Seine-Saint-Denis	Cheffe du Service social départemental - Directrice adjointe de la DPAS
	Collectif alerte IDF	Président
	CASVP	sous directrice
	PIMMS Anthony	Directrice
	IRTS Ile de France Montrouge-Neuilly-sur-Marne	chargé de projets, du développement et des relations avec les employeurs
	Secours catholique d'Ile-de-France	Présidente du Comité régional
	Fédération des centres sociaux du Val-d'Oise	Délégué
	Fédération des acteurs de la solidarité IDF	Président
	VINCI Insertion Emploi	Directeur Général

L'enveloppe régionale de la stratégie pauvreté

75-Paris		
Intitulé du projet	Porteur du projet	Description
Le français en réseau, ASL contre l'exclusion	Centre d'action sociale protestant (CASP)-La Clairière	Programme de formation sociolinguistique jumelé à une garderie permettant de prendre en charge les enfants pendant les cours . 6 heures par semaine sur 3 jours, pendant 35 semaines. Entretien d'inscription avec un dossier personnel. Organisation de sorties socio-culturelles.
Action de prévention et d'accompagnement pour faciliter les parcours d'insertion socioprofessionnelle des jeunes dans les lycées parisiens	ESPEREM	"Accompagnement de jeune en situation de décrochage et d'isolement (NEETS) : chantiers éducatifs, interventions sur l'espace public et sur des horaires nocturnes, éducation au numérique, mobilité en France et à l'étranger, chantiers de solidarité internationale. La structure propose une démarche de « aller vers » pour rencontrer ces jeunes aux portes Montmartre, des poissonniers et du quartier de la Goutte d'Or, et de d'employer des mécanismes d'émulation par les pairs." "
Favoriser l'inclusion des ménages précaires et mal-logés du 18ème arrondissement	COMITE ACTIONS LOGEMENT CAL	"Soutien au fonctionnement. L'association met un œuvre plusieurs actions : Permanences hebdomadaires (3 par semaine) pour les accompagner dans l'accès au logement (information sur les droits, aide aux démarches, orientation. 1141 ménages reçus en 2019. Accompagnement des ménages mal logés ou sans logement. Engagement de démarches pour le compte des bénéficiaires, mise en œuvre du DALO, prévention de l'expulsion, signalement d'habitat indigne, lutte contre les discriminations. Partenariats avec les partenaires et acteurs locaux." "
Expérimentation d'un territoire « zéro non-recours » - aide aux démarches d'accès aux droits	CASVP	"Le non recours constitue un phénomène d'ampleur au niveau national, estimé à 30% toutes aides confondues. Le CASVP propose d'expérimenter, sur un territoire restreint, une solution ambitieuse visant à identifier, à aller-vers et à accompagner ceux qui sont actuellement en marge des dispositifs existants. Différents acteurs seraient associés à la démarche : organismes de sécurité sociale, organismes mutualistes, Pôle Emploi, services municipaux, Mission locale, Maisons des services au public, principales associations, l'Odenore. L'expérimentation conduirait à mettre en synergie les acteurs, pour constituer une task force dont les missions seraient : - De réaliser un diagnostic de la situation actuelle (via des croisements de données, des enquêtes auprès des habitants) - De définir des indicateurs permettant de mesurer l'impact de la démarche - De définir collectivement des actions à mettre en œuvre ou expérimentation susceptibles d'améliorer la situation et d'en mesurer les effets L'expérimentation serait menée pendant une année, à l'échelle d'un arrondissement parisien. Un chef de projet serait chargé d'animer un groupe projet composé des différents acteurs."
"Renforcer l'accès aux droits des personnes sans domicile : mise en place de permanences gratuites d'information et d'orientation juridique"	CASVP	"Le dispositif permet d'offrir aux personnes une information juridique, une orientation, un suivi et un accompagnement dans les démarches et s'inscrit dans le travail social global d'accompagnement des usagers de la structure accueillante. L'association « Droits d'urgence » assure ces permanences hebdomadaires d'une durée de 3H30 environ. Ces permanences ont été interrompues avec le confinement mi-mars 2020. La réponse aux besoins primaires a été fortement priorisée dans un premier temps, cependant les permanences ont repris par téléphone à la PSA Bastille dès le 7 avril. La reprise à l'ESI Halle St Didier s'est faite plus tardivement du fait en particulier de la difficulté à joindre les personnes. Les reprises de permanences physiques ont été progressives durant le mois de Juin selon les capacités d'accueil des établissements et les conditions sanitaires. Le CASVP sollicite un maintien du financement 2019 au vu des besoins, et le cas échéant une extension aux personnes accueillies dans les centres d'hébergement et les CASVP d'arrondissement. Le coût à l'année des permanences à la PSA Bastille est de 27K € et de 20,3K€ à l'ESI Halle St Didier. Lieux: PSA Bastille (12ème) ESI Halle Saint Didier (16ème), possible extension à d'autres établissements du CASVP Public : personnes sans domicile"
Accompagnement Social et aux Soins, Orientation Réinsertion Ensemble	Association AURORA	"Accompagnement médico-social de 200 usagers. Public: consommateurs de drogue hébergés à l'hôtel par le 115 après avoir été évacués de spots de consommation parisiens"

77-Seine-et-Marne		
Intitulé du projet	Porteur du projet	Description
Accompagnement logement jeunes	Relais-jeunes	Renouvellement avec possibilité d'augmenter le nombre de personnes suivies
Prise en charge des publics les plus vulnérables pendant et suite à la crise	Restos du cœur	L'association des RC a réalisé pendant la crise de la COVID de mi-mars à juin 2020 la spécifique et ponctuelle mission de gérer le confinement des campements de la Seine-et-Marne ayant consisté en la coordination de 4 associations (Secours populaire, ReVivre, Appro 77 et la Croix rouge), la préparation et livraison des sacs de denrées (150 tonnes), de produits hygiéniques, maternels, la distribution de masques, la liaison avec les services du Conseil départemental pour le transport des approvisionnements hebdomadaires
78-Yvelines		
Intitulé du projet	Porteur du projet	Description
Mise à disposition d'une permanence mobile d'écrivain public pour les gens du voyage	AGVY	en vue de l'accès aux droits
Insertion par le logement, et vers la vie professionnelle pour des jeunes majeurs issus de l'ASE	SOS	"Trois axes sont mis en œuvre: Insertion par le logement en premier, car il est difficile de faire des projets d'avenir sans un lieu de vie stable: les accompagner dans un parcours résidentiel: démarches administratives, aide éducative budgétaire, apprentissage du statut de locataire (cohorte de 18 jeunes prévue) Insertion professionnelle, plutôt ciblée sur les ""décrocheurs"": recours à la plateforme ""Teame"", projet du groupe SOS : mobilisation sur un projet entrepreneurial, artistique, humanitaire, d'une durée de 3 mois (cohorte de 15 jeunes prévue). Le CD a déjà expérimenté ce dispositif sur certaines zones du département et ce financement permettra de l'étendre à un territoire pas encore couvert. 3ème axe: prise d'autonomie par la mobilité: apprentissage des déplacements en commun, passer les permis voiture ou scooter (cohorte de 10 jeunes prévue)."
91-Essonne		
Intitulé du projet	Porteur du projet	Description
Accompagnement des jeunes sortants de l'ASE	Comité local pour le logement autonome des jeunes & Mission locale Nord Essonne	Orientation et accompagnement des jeunes sortants de l'ASE ou de jeunes majeurs isolés en rupture (20 à 30 prises en charge en fonction du besoin du ou de la jeune). Une seconde année d'expérimentation permettrait d'avoir une meilleure appréciation de la mise en œuvre de l'action qui n'a pu se déployer correctement compte tenu de la crise sanitaire.
lutte contre la précarité hygiénique	Université Paris Saclay	situation économique dégradée des étudiantes en raison de la covid.
92-Hauts-de-Seine: proposition de la Direccte uniquement		
Intitulé du projet	Porteur du projet	Description
aide à l'insertion des jeunes	Phares	Coopérative éphémère d'emplois sur Gennevilliers. Les jeunes sont recrutés pour une durée de 3 mois en CAPE (contrat d'appui aux projets d'entrepreneuriat). ils gèrent collectivement la coopérative, développent un projet d'entrepreneuriat, s'il est assez mature le testent en réel, générer un CA (réparti entre les jeunes en salaire à la fin de l'action) ils bénéficient d'un accompagnement renforcé individuel et collectif par des formateurs dédiés à ce type d'action
épicerie solidaire	Le Relais sévrien	agrandissement du local
soutien aux personnes précaires	NAJMA	distribution alimentaire et de produits d'hygiène en QPV - actualité COVID

93-Seine-Saint-Denis		
Intitulé du projet	Porteur du projet	Description
accueil des femmes victimes de violence au CHU et ouverture d'un accueil de jour à la Courneuve	Amicale du nid	" Le centre d'hébergement a ouvert durant la période de confinement, aujourd'hui 41 places sont occupées. La structure accueille dans les meilleurs délais les personnes orientées par le SIAO 93 et les partenaires de l'association. Ce service propose plusieurs prestations: hébergement, prestation alimentaire, domiciliation, accueil, évaluation sociale, accompagnement social. La capacité d'accueil est de 41 places pour des familles composées d'une femme et de 1 à 4 enfants en bas-âge. L'accueil de jour permettra d'accueillir 40 personnes par jour. Au-delà d'un accueil chaleureux, d'une orientation, de la délivrance d'information et de prestation de première nécessité, les femmes peuvent bénéficier de prestations d'hygiènes et alimentaires."
création d'un centre ressources pour jeune mère	PEP 75	"Objet: ce centre de ressources permettrait aux jeunes mères de les inciter à fréquenter ce lieu ""neutre"" afin qu'elles puissent dans un second temps se rendre seules aux différentes institutions. Avec le taux de natalité le plus fort 'IDF, le 93 est particulièrement concerné par les problématiques liées à la maternité. A la suite de la création du service d'accompagnement des mères lycéennes (SAMELY 93), dont les bureaux sont à Bobigny, qui a notamment pour objectif de lutter contre le décrochage scolaire, la PEP 75 souhaite créer un centre de ressources pour jeunes mères. Il serait un espace multiservices ouvert aux jeunes femmes, facilement accessible en transports en commun (Pantin ou Bobigny). 2 bureaux permettraient de mener des permanences sociales et de santé adaptées à la problématique des jeunes mères (PMI, planning familial, conseillère familiale). Les jeunes mères sont orientées par le SAMELY qui accueillent principalement des personnes en situation de précarité et d'isolement"
accompagnement des enfants des bidonvilles vers la scolarisation	ASKOLA 93 (anciennement ASET 93)	co-financement de médiateurs avec la DIHAL et la DDCCS. En 2019 l'association est intervenue toute l'année auprès des enfants des hôtels sociaux, squats et bidonvilles à Saint-Denis, Drancy, Bobigny, Noisy-le-Grand, Montreuil, Stains, Saint-Ouen, Aubervilliers, Pierrefitte-sur-Seine. L'asso a pu ainsi accompagner 189 enfants.
découverte et formation aux métiers du numérique	Mission locale d'Aulnay-sous-Bois	"La mission locale d'Aulnay implantée en QPV a développé une stratégie autour du numérique. Elle s'appuie sur le réseau des ML et des RSA du département pour apporter une aide directe aux publics très éloignés de l'emploi. Le numérique est pourvoyeur de formations et d'emplois notamment pour les personnes les plus isolées et les plus éloignées des systèmes classiques d'accès à la formation et à l'emploi. Le programme DIGIDAY propose des ateliers découverte des filières du numérique, ces ateliers peuvent avoir lieu en pied d'immeuble, à la ML, dans un service RSA. Si les personnes souhaitent poursuivre cette formation, elles bénéficient du programme DIGIPO, plus approfondi durant une semaine (ex: travail des codeurs). La dernière phase est le programme CNE porteur de formations qualifiantes. Le programme SAS hackeuse a été spécifiquement créé pour les femmes. 70% des bénéficiaires sont des jeunes des QPV repérés par les réseaux partenaires des associations de quartiers."
coordination des PCB et structuration du réseau	UDAF 93	"le 93 compte 5 PCB, dont 4 portés par l'UDAF et 1 par le PIMMS + 3 supplémentaires pour 2020 Objet: financement d'un coordonnateur des PCB porté par l'UDAF - Inciter à la prise de contact avec les partenaires de proximité et institutionnels - Appuyer l'entité PCB à constituer son réseau partenarial, notamment pour impliquer les créanciers, les faire participer activement à l'amélioration des situations financières, animer les dynamiques territoriales entre les acteurs, d'offrir un service de proximité non stigmatisant et de faciliter l'accès au droit - Accompagner le PCB afin qu'il soit identifié au niveau local tant par les usagers que par les acteurs susceptibles d'orienter et accompagner les personnes en fragilité budgétaire"
réseau citoyen de solidarité et d'entraide pour les personnes les plus précaires.	Réseau Entourage	Il s'agit de sensibiliser le grand public et changer le regard sur les personnes en situation de rue. Pour ce faire, le réseau Entourage anime 4 ateliers de sensibilisation par an ouverts au grand public sur chaque territoire. L'association distribue 5000 livrets « Simple Comme Bonjour » aux CCAS et aux associations de quartier. Le réseau anime également des 'maraudes pédagogiques' (les "rencontres nomades") pour accompagner le grand public dans "l'aller vers" les personnes SDF. Il est aussi question de proposer une aide directe aux personnes en situation de rue pour subvenir aux besoins essentiels et de développer l'application Entourage qui permet d'identifier les dons de personnes et les ressources du territoire (ex : douches). L'association propose également des événements de convivialité qui permettent notamment d'organiser des rencontres entre voisins et personnes sans-abris.

94-Val-de-Marne		
Intitulé du projet	Porteur du projet	Description
Modification des critères du FUS en période COVID	CD94	Modification des plafonds de référence du FUS pour la période du 03/04 au 10/07/2020 pour prendre en charge davantage de ménages en difficultés
Maintien de la scolarité pour les enfants accueillis en foyers ASE	CD94	Régler les factures de cours privés effectués au profit de 450 enfants dans 5 structures ; période du 16/03 au 03/07/2020
Organisation de café-parents autour de la santé des enfants en école maternelle dans les QPV	CD94	Cible : toutes les écoles maternelles en QPV d'une des communes les plus précarisées du département (10 écoles, 500 enfants).
95-Val-d'Oise		
Intitulé du projet	Porteur du projet	Description
Aide aux personnes en situation d'expulsion	ADIL	Accompagnement juridique de l'assignation au jugement
Reconduite du dispositif d'accueil des jeunes majeurs "sortants de l'ASE"	FJT	"Elaborer des parcours d'accompagnement vers l'autonomie en mobilisant différents dispositifs d'hébergement et d'aide au logement : FJT, résidence sociale, baux glissants, ... En 2019, sur 395 contrats jeunes majeurs : - 101 (nouveaux) jeunes, dont 30 financées dans le cadre de la stratégie pauvreté en 2019, ont été accueillis en FJT / RJA / Résidence Sociale avec un accompagnement dédié au quotidien par un intervenant social du site en sus de l'accompagnement éducatif du référent - Une vingtaine de sorties ont été opérées vers le droit commun (FJT / RJA / résidence sociale sans intervention de l'ASE), la colocation et le parc social (avec bail glissant pour certaines situations). En 2020, l'idée est de poursuivre cette expérimentation en faveur de 30 nouvelles places, en intégrant des jeunes à partir de 17 ans"
insertion professionnelle des MNA	AFTRAL	Accompagner 24 jeunes MNA > 17 ans via un apprentissage proposé par le CFA AFTRAL : métiers du transport et de la logistique. Projet non retenu lors du dernier COPIL pauvreté du Val d'Oise.
REGION		
Accès aux droits		
amélioration de la domiciliation	divers	projets de soutien aux associations de domiciliation (investissement en locaux, matériel informatique, soutien en ETP)
amélioration de la domiciliation	Unicités 95	implication de services civiques dans le 95 pour appropriation du logiciel fourni par l'Etat DOMIFA.
SOLIGUIDE	SOLINUM	extension de Soliguide référençant toutes les structures d'aide aux personnes précaires à toute l'IDF
Insertion		
accompagnement de l'obligation de formation 16-18 ans	ARML	campagne de communication vers les jeunes pour faire connaître les ML en vue de la mise en œuvre de l'obligation de formation 16-18
insertion des jeunes : faire découvrir d'autres métiers et remobiliser	l'outil en main	soutenir et étendre à d'autres quartiers l'Outil en main actuellement implanté à Anthony, Pantin et Boulogne ; étendre à des publics plus éloignés (en situation de handicap, ASE)
aide à l'insertion	la Cravate solidaire - projet les Ateliers coup de pouce	extension des zones d'intervention de la Cravate solidaire (coaching en image, coaching RH). Concernera 200 personnes
aide à la mobilité des précaires	WiMoov - projet Mobilité inclusive	offre intégrée de solutions de mobilité au service de tous les publics en situation de fragilité pour favoriser l'insertion pro et sociale. L'objectif est de permettre aux personnes en empêchement de mobilité d'être autonomes dans leurs déplacements dans leur vie sociale et professionnelle et de lever les freins matériels et psychosociaux à la mobilité
Participation des personnes		
projet ACX : co-construire son projet personnalisé d'accompagnement	Cordia - URIOPSS	projet utilisant l'IA pour co-construire avec la personne accompagnée son projet d'accompagnement médico-social avec entrée professionnel et entrée usager. Evaluation comprise.